

CONTEXTE

- ° Le gouvernement du Canada a décidé de proposer la tenue de négociations commerciales avec les États-Unis. Il ne s'est pas engagé à conclure un accord commercial.
- ° L'objectif des négociations est de maintenir et de renforcer l'accès du Canada à ce qui est, de loin, son principal marché extérieur. Actuellement, cet accès est de moins en moins sûr. Plus de deux millions d'emplois canadiens dépendent directement des exportations vers les États-Unis. Le gouvernement essaiera de trouver une base meilleure et plus équitable pour nos relations commerciales les plus importantes.
- ° Le gouvernement recherche un nouvel arrangement commercial, un arrangement qui stimulera la croissance et créera de nouveaux emplois au Canada. Le Canada ne conclura aucun marché qui ne satisfasse à ces conditions.
- ° Le gouvernement a pour objectifs de protéger les emplois existants à court terme, de créer de nouveaux emplois à moyen et à long termes, ainsi que de renforcer l'économie et de la rendre plus concurrentielle.
- ° Un accès incontesté par le milieu des affaires canadien à l'énorme marché américain attirera de nouveaux investissements étrangers au Canada.
- ° Les répercussions du nouvel accord seraient étalées sur une certaine période et ne se feraient donc pas sentir de façon immédiate. Les mesures de transition nécessaires seraient prises le cas échéant.
- ° La souveraineté et l'identité culturelle du Canada ne sont pas négociables, ni maintenant ni plus tard. Le gouvernement veillera à ce que tout accord commercial avec les États-Unis, loin de les affaiblir, renforce l'identité et les institutions sociales propres au Canada.
- ° Le régime d'assurance-maladie et les programmes sociaux de base du Canada ne sont pas davantage négociables.